

## NOTICE

### 1. Nom du médicament vétérinaire

Endogard Plus XL Comprimés pour chiens

### 2. Composition

Chaque comprimé contient :

|                      |        |
|----------------------|--------|
| Praziquantel         | 175 mg |
| Embonate de pyrantel | 504 mg |
| Fébantel             | 525 mg |

Comprimés ovales, biconvexes, à bords biseautés et présentant une ligne sur les deux faces. De couleur légèrement jaune verdâtre.

Les comprimés peuvent être divisés en deux parties égales.

### 3. Espèces cibles

Chiens pesant au moins 17,5 kg de poids vif.

### 4. Indications d'utilisation

Pour le traitement des infections mixtes chez les chiens adultes par les vers ronds et vers plats des espèces suivantes :

Nématodes :

Ascarides: *Toxocara canis*, *Toxascaris leonina* (formes immatures tardives et formes matures)

Ankylostomes: *Uncinaria stenocephala*, *Ancylostoma caninum* (adultes)

Cestodes :

Vers plats: *Taenia* spp., *Dipylidium caninum*

### 5. Contre-indications

Ne pas utiliser simultanément avec des composés de la pipérazine.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux principes actifs ou à l'un des excipients.

Ne pas dépasser la dose prescrite en cas de traitement de chiennes gestantes.

### 6. Mises en gardes particulières

Précautions particulières à chaque espèce cible :

Les puces sont l'hôte intermédiaire d'un type commun de ver plat, le *Dipylidium caninum*.

L'infestation par le ver plat est certaine de se reproduire à moins qu'un contrôle de la présence d'hôtes intermédiaires tels que les puces, les souris, etc soit entrepris.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles:

L'utilisation de ce médicament vétérinaire n'est pas recommandée chez les chiens de moins de 17,5 kg de poids vif.

Chaque comprimé partiellement utilisé doit être éliminé.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Pour une bonne hygiène, les personnes qui administrent le comprimé directement à un chien ou le mélangent à la nourriture du chien, doivent se laver les mains après usage.

En cas d'ingestion accidentelle, demandez conseil à un médecin et montrez-lui la notice.

**Gestation :**

Ne pas utiliser chez les chiennes pendant les premiers deux tiers de la période de gestation.

Consulter un vétérinaire avant d'appliquer un traitement contre les vers ronds à des femelles gravides.

**Lactation:**

Le produit peut être utilisé pendant la lactation (voir "Contre-indications" et "Indications nécessaires à une administration correcte").

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions:

Ne pas administrer simultanément avec de la piperazine car les effets anthelminthiques du pyrantel et de la piperazine (présente dans plusieurs médicaments vétérinaires vermifuges pour chiens) peuvent avoir une action antagoniste.

L'utilisation concomitante avec d'autres composés cholinergiques peut induire une toxicité.

**Surdosage:**

Les benzimidazoles présentent une grande marge de sécurité. Le pyrantel n'est pas absorbé systématiquement à chaque mesure. Le praziquantel possède aussi une grande marge de sécurité jusqu'à cinq fois la dose recommandée.

**7. Effets indésirables**

Chiens :

|  |                         |
|--|-------------------------|
| Très rare<br>(<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés): | Vomissements, diarrhées |
|--|-------------------------|

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification: [adversedrugreactions\\_vet@fagg-afmps.be](mailto:adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be).

**8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Voie orale.

Les doses recommandées sont : 15 mg de fébantel/kg de poids vif, 14,4 mg de pyrantel/kg de poids vif et 5 mg de praziquantel/kg de poids vif. Cela correspond à 1 comprimé par 35 kg de poids vif.

Les comprimés peuvent être divisés en deux parties égales.

Aucune restriction alimentaire n'est requise avant ou après l'administration du médicament vétérinaire.

Le(s) comprimé(s) peuvent être administrés au chien soit directement, soit mélangés à la nourriture.

**9. Indications nécessaires à une administration correcte**

Pour s'assurer d'un dosage correct, il est nécessaire de déterminer le poids vif de l'animal le plus précisément possible.

Pour contrôler le Toxocara, les chiennes allaitantes doivent recevoir une dose 2 semaines après la mise bas, et toutes les 2 semaines jusqu'au sevrage.

En cas de forte infestation par des vers ronds, répéter la dose 14 jours plus tard.

Pour le contrôle de routine, une dose unique est recommandée à des intervalles de 3 mois.

## **10. Temps d'attente**

Sans objet.

## **11. Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Pas de précautions particulières de conservation

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après Exp.

La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

## **12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

## **13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance

## **14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations**

BE-V392104

Plaquette d'Alu-Alu imprimé et perforé: boîte de 2 comprimés (1 plaquette de 2 comprimés)

Plaquette d'Alu-Alu imprimé et perforé: boîte de 4 comprimés (2 plaquettes de 2 comprimés)

Plaquette d'Alu-Alu imprimé et perforé: boîte de 10 comprimés (1 plaquette de 10 comprimés)

Plaquette d'Alu-Alu imprimé et perforé: boîte de 12 comprimés (2 plaquettes de 6 comprimés)

Plaquette d'Alu-Alu imprimé et perforé: boîte de 24 comprimés (4 plaquettes de 6 comprimés)

Plaquette d'Alu-Alu imprimé et perforé: boîte de 30 comprimés (3 plaquettes de 10 comprimés ou 5 plaquettes de 6 comprimés)

Plaquette d'Alu-Alu imprimé et perforé: boîte de 50 comprimés (5 plaquettes de 10 comprimés)

Plaquette d'Alu-Alu imprimé et perforé: boîte de 60 comprimés (10 plaquettes de 6 comprimés ou 6 plaquettes de 10 comprimés)

Plaquette d'Alu-Alu imprimé et perforé: boîte de 100 comprimés (10 plaquettes de 10 comprimés)

Plaquette d'Alu-Alu imprimé et perforé: boîte de 102 comprimés (17 plaquettes de 6 comprimés).

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

Juin 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

**16. Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

KRKA, d.d., Novo mesto, Šmarješka cesta 6, 8501 Novo mesto, Slovénie

Fabricant responsable de la libération des lots:

KRKA - FARMA d.o.o., V. Holjevca 20/E, 10450 Jastrebarsko, Croatie

Virbac S.A., 1ere Avenue, 2065 M LID, 06516 Carros Cedex, France

KRKA, d.d., Novo mesto, Šmarješka cesta 6, 8501 Novo mesto, Slovénie

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

VIRBAC BELGIUM NV, Esperantolaan 4, BE-3001 Leuven

Tél : +32-(0)16 387 260

[phv@virbac.be](mailto:phv@virbac.be)

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

**17. Autres informations**

\*Seulement pour l'emballage de 60 comprimés

1 par 35 kg

TAMPON DU CABINET

Nom du propriétaire:.....

.....

Nom de l'animal:.....

.....

Dosage:.....

.....